



# Bulletin Municipal

Quatrième trimestre 2011

---

*La municipalité  
vous souhaite une bonne et heureuse  
année 2012  
et vous invite à la présentation des voeux  
le samedi 7 janvier 2012 à 19 heures  
dans la grande salle de la mairie*

# TRAVAUX de VOIRIE et de BATIMENTS

La rénovation de la grande salle de la mairie est terminée. Elle vous accueillera pour la présentation des vœux le samedi 7 janvier 2012 à 19 heures. Trois artisans ont participé à ces travaux (menuiseries extérieures, électricité et plafond). Les autres travaux (installation du matériel de sonorisation et de vidéo projection, revêtement mural et peinture, lambris en soubassement, estrade) ont été réalisés par le personnel municipal.

Nous avons dû remplacer les chaudières du club house et des vestiaires du rugby. Il a fallu aussi remplacer la cuve de fuel du presbytère.

Un filet pare ballons a été installé le long du chemin qui longe le terrain de football. Un nouveau terrain d'entraînement a été aménagé avec un éclairage pour l'équipe féminine de football. L'effectif en constante augmentation du Football Club Vernois nécessitait cet aménagement.

La salle de musculation au terrain de rugby financée et construite par l'entreprise RENOVBAT est terminée. Elle est opérationnelle pour le plaisir des joueurs de l'UAV.

Nous avons fait remplacer la clôture du jardin d'enfants place du Foirail. Au printemps, nous installerons quelques jeux supplémentaires.

Les travaux de voirie sur les places Marty et Jean Jaurès sont presque terminés. Il a d'abord été procédé à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques puis un trottoir a été construit pour la sécurité des piétons ainsi qu'un réseau d'évacuation des eaux pluviales. Enfin la chaussée et le trottoir ont été revêtus d'une couche d'enrobés. Le financement de ce chantier, très important, a pu être possible grâce aux subventions de l'Etat, du Conseil Général, du Syndicat Départemental d'Energie et l'autofinancement communal.

L'extension du réseau d'assainissement chemin de Plaisance et des Mondos prévue cet automne a dû être retardée pour des raisons techniques et de coordination entre les diverses entreprises. Nous espérons qu'ils pourront démarrer au début de l'année 2012.

L'extension du réseau d'assainissement au chemin des Mouteix commencée avant les fêtes continuera en janvier.

Au début du mois de Janvier, une rangée d'arbres sera plantée, place du cimetière le long de la route départementale. Cette plantation est entièrement financée par le Conseil Général.

## URBANISME

### **Le plan local d'urbanisme (PLUi)**

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été présenté au conseil municipal et au conseil communautaire. Il n'a pas recueilli l'accord de ces instances car il réduisait d'une façon drastique la superficie et le nombre de zones constructibles. Le bureau d'études doit donc modifier ce projet avant de le soumettre à nouveau à l'avis des conseils. La phase de détermination des zonages va démarrer au début de l'année 2012. Vous serez informés en temps utile de l'avancée du projet.

### **Permis de construire et déclarations de travaux**

Nous constatons que certains particuliers font des travaux sur leur maison sans demander l'autorisation en mairie. Cela n'est pas autorisé car si les travaux ne sont pas conformes au règlement d'urbanisme, ils devront être refaits.

Les travaux qui nécessitent une autorisation ou un permis de construire concernent tout ce qui modifie l'aspect extérieur de la maison (Changement de toiture, de couleur des tuiles, pose de baies vitrées en toiture, ravalement de façade, changement de couleur des murs, remplacement des menuiseries extérieures, édification de murets et de clôtures, extensions de bâtiments, construction de garage et installation d'abri de jardin).

Avant tout projet, il est nécessaire de venir en mairie pour retirer les imprimés nécessaires à la demande de permis ou à la déclaration de travaux.

# A PROPOS DE LA SALLE DES FÊTES

Nous avons acheté en début d'année un terrain situé derrière les ateliers municipaux avec l'intention d'y construire une salle des fêtes. Ce projet était prévu en 2013 avec un coût prévisionnel de 700 000 €.

Il fallait pour cela monter le dossier et prévoir le financement (Subventions, emprunt et autofinancement).

La situation économique actuelle est telle que nous savons qu'en 2012 les dotations d'état diminueront encore plus qu'en 2011. Les subventions seront elles aussi réduites et peut-être supprimées pour ce genre d'investissement. Il est aussi certain que les taux des emprunts seront fortement augmentés.

Ceci nous a amenés à différer le démarrage du projet en attendant des jours meilleurs car nous ne voulons pas, pour la fin de notre mandat et pour les années suivantes, mettre notre budget communal en difficulté. Lorsque la situation économique générale sera meilleure, il sera possible de démarrer la construction sur le terrain prévu qui est maintenant une propriété communale et qui est prêt à accueillir divers projets.

## COMMUNAUTÉ des COMMUNES

La communauté des communes du pays vernois investit pour l'avenir de nos enfants à Vergt, avec la construction d'un bâtiment pour accueillir la garderie périscolaire de l'école de Vergt. Actuellement, les enfants sont accueillis à la fois dans l'école maternelle et dans l'école primaire, ce qui pose un certain nombre de difficultés.

Dès la mi janvier, les enfants seront accueillis dans le nouveau bâtiment en cours de finition qui se trouve devant l'école maternelle. Les enfants bénéficieront d'un cadre très agréable pour commencer ou finir la journée. La directrice et les animatrices, que vous connaissez toutes et tous, très appréciées des enfants, pourront s'occuper d'eux dans des conditions optimales.

2 salles seront disponibles pour séparer les petits des grands, mais dans un même lieu d'accueil.

Nous en profitons pour revoir les accès de l'école maternelle, ainsi que des clôtures, afin de mieux en sécuriser les abords.

Dès la fin de ces travaux, l'agrandissement de la cantine et ainsi que sa mise aux normes débiteront avec l'objectif d'ouverture en septembre 2012. Tout sera fait pour limiter les perturbations dans la préparation et la prise des repas durant cette période.

Cet agrandissement devenait nécessaire, du fait de l'augmentation croissante de la fréquentation de l'école de Vergt et du nombre de repas à fournir tous les jours.

Concernant la qualité des produits servis, nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un approvisionnement par des produits locaux, circuits courts, mais nous reviendrons sur le sujet prochainement, dès que ce dossier aura bien avancé.

Pour rappel, la communauté des communes du pays vernois avait déjà investi dans la construction d'une salle de classe supplémentaire en 2007. Nous avons également accompagné au plus près la création d'une classe supplémentaire obtenue en septembre 2011, avec l'achat du mobilier nécessaire, après la mise en œuvre d'une classe numérique, avec des ordinateurs portables et un tableau numérique.

Enfin, nous mettons à disposition les personnels assurant la fabrication, le service des repas, et le nettoyage des locaux et des classes, ainsi que les ATSEMS à la maternelle dont nous avons maintenu les 3 postes, malgré les restrictions budgétaires,

Pour conclure, l'inauguration du nouveau bâtiment périscolaire doit avoir lieu le 19 janvier 2011, date et heure à confirmer.

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) de Vergt s'installe dès le mois de Janvier 2012 à l'accueil périscolaire proche de la maternelle. Il sera ouvert tous les mardi. La responsable Natacha ELIEZ assurera animation et permanence.

# INFOS MUNICIPALES

## Sécheresse

La sécheresse de cette année a provoqué des dégâts sur certaines habitations. La commune a déposé un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Si vous êtes concernés, Il est urgent de faire parvenir en mairie une déclaration de dégâts accompagnée de photos.

## Solidarité

*Le Secours catholique nous demande de diffuser le communiqué suivant:*

**Partagez vos vacances... Devenez Famille d'Accueil.**

**Durant trois semaines, en juillet, tissez des liens d'amitié dans le cœur d'un enfant. Accueillir c'est donner un peu de soi pour recevoir tellement. Rejoignez-nous dans ce grand élan du cœur.**

**Vous pouvez nous contacter au Secours Catholique 05 53 05 79 29**

## Pour pouvoir voter en 2012

Voter est un droit durement acquis par nos ancêtres. Il faut l'utiliser et pour cela il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Attention, pour pouvoir voter aux élections de 2012 (présidentielles et législatives) il faut être inscrit et la date limite des inscriptions est le 31 décembre 2011. A cet effet, la mairie sera ouverte le samedi 31 décembre 2011 de 9 heures à 11 heures afin de permettre aux retardataires d'accomplir cette formalité. (Il faut venir personnellement et apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

## Civisme

Les services départementaux de contrôle du fonctionnement de la station d'épuration nous ont signalé un problème dû à la présence de couches, de tampons et de lingettes qui obstruent les grilles de séparation de déchets solides.

Il est donc demandé à tous les habitants de ne jeter dans les cuvettes des WC que du papier hygiénique qui se désagrège rapidement à l'exclusion de tous les autres produits d'hygiène qui doivent être placés dans les sacs de poubelles. Merci de votre compréhension et de votre civisme.

# LES TAXES D'AMENAGEMENT

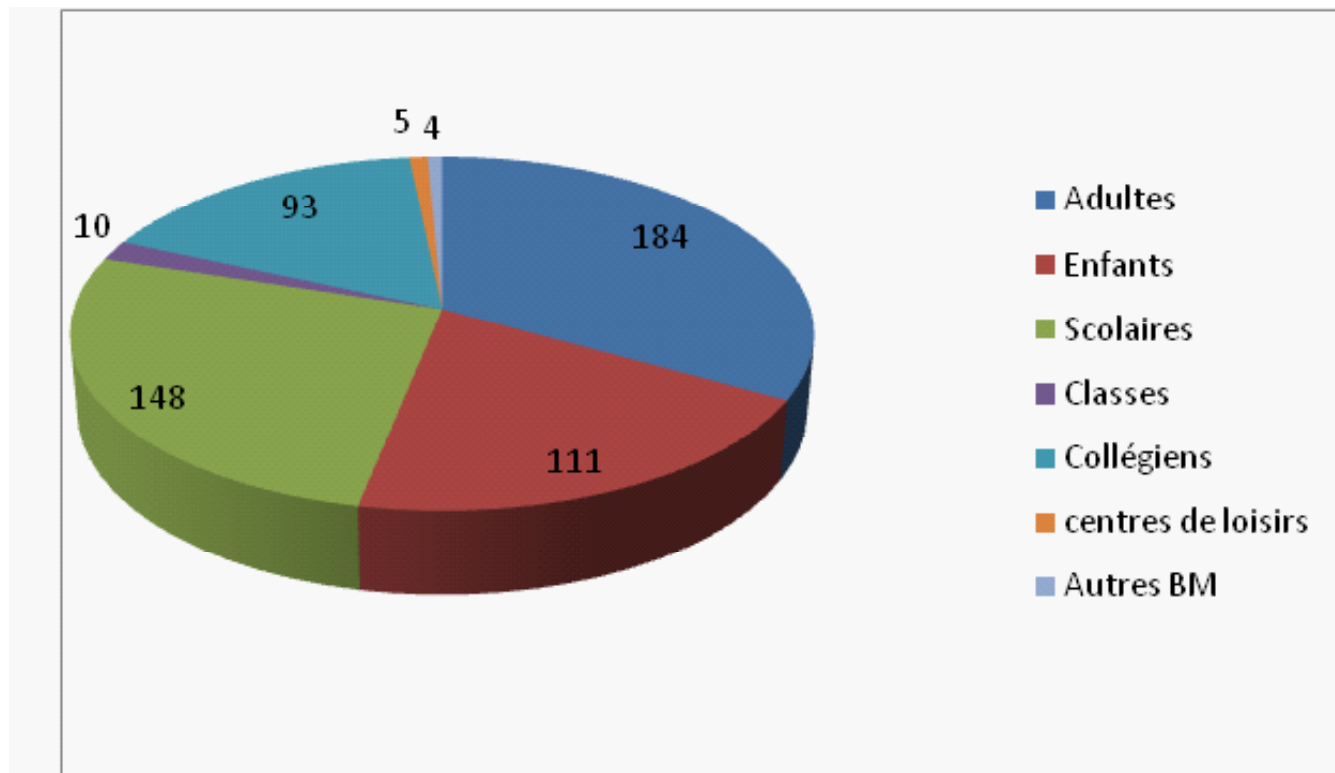
A partir du 1er mars 2012, les taxes d'urbanisme existantes (TLE, etc...) seront remplacées par les taxes d'aménagement. Le conseil municipal devait se prononcer sur le taux de cette nouvelle taxe avant le 30 novembre 2011. Il a été fixé à 2,50%. La nouvelle taxe remplace les taxes en vigueur actuellement. Elle sera calculée par les services fiscaux au moment de l'autorisation de construire et le calcul se fera sur la surface bâtie.

Une taxe avec un taux spécifique de 5,50% a été décidée sur des terrains sur lesquels un projet d'aménagement oblige au renforcement du réseau d'eau potable et à l'extension du réseau d'assainissement.

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Après 6 mois de saisie, la Bibliothèque Municipale depuis la mi-juillet traite informatiquement les prêts et la gestion de son fond documentaire.

A ce jour 555 personnes y sont inscrites.



8540 prêts ont été effectués depuis le 1er janvier 2011 soit :

Tableau 2 : Répartition des prêts

Le nombre de retours étant identique la bibliothèque a une rotation de 17000 documents par an.

La fréquentation annuelle de la bibliothèque est de 5000 personnes.

La bibliothèque dispose d'environ 6000 documents (livres-cd-dvd), 30 % proviennent d'achats et de dons et 70% de la Bibliothèque Départementale de Prêts de la Dordogne.

Une navette de la B.D.P passe toutes les semaines pour les réservations via le catalogue départemental. Les documents de la BDP en prêts à la bibliothèque sont renouvelés par tiers trois fois par an au magasin de la BDP.

Ouvertures Bibliothèque :

Des créneaux sont réservés aux classes le jeudi et le mardi.

L'ouverture hebdomadaire au public est de 10 heures (mardi de 16h30 à 17h30 ; mercredi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h).

Les animations en 2011 :

- du 7 au 14 janvier 2011 : participation à l'exposition « Déportation vue par les jeunes » organisée par la LICRA.

- Stand bibliothèque à la fête de la fraise le 15 mai 2011

- du 6 au 18 juin 2011 : « A la rencontre de l'Asie » avec le comité des festivités vernoises.

- du 15 au 25 novembre 2011 : Exposition « livre ou verre » dans le cadre de la Biennale d'art et d'artisanat sur les métiers du verre avec la participation des artistes Line Parisot, maître verrier et Véronique Melet, décoratrice sur verre.

# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Le phénomène associatif est une spécificité bien française depuis la création du statut des associations « à but non lucratif » par la Loi de 1901.

Selon le journal SUD OUEST du 26 novembre dernier, il existe entre 60 000 et 65 000 associations en Aquitaine réunissant environ 580 000 bénévoles (en moyenne 14 bénévoles par association).

Notre canton est aussi fort riche sur le plan associatif (105 répertoriées) et Vergt tout spécialement avec 45 associations tant culturelles, sociales, caritatives, que touristiques ou sportives.

La Municipalité soutient efficacement cet effort d'engagement pour le bien d'autrui par des subventions toujours maintenues à un haut niveau budgétaire de l'ordre de 40 000 € par an.

La Mairie héberge gratuitement dans ses locaux un certain nombre d'associations et met à leur disposition le personnel municipal pour les aider dans leur organisation de manifestation.

Il a été créé un agenda électronique disponible sur le site de la Communauté de communes (<http://www.cc-paysvernois.fr/>) destiné à planifier ces manifestations. Nous invitons les associations à le consulter et à le mettre à profit pour éviter doublons et redites dans leurs dates de manifestations.

Le bénévolat est une richesse qu'il faut conserver et certains adhèrent même à plusieurs associations pour prouver leur attachement à défendre une qualité de vie dont nous profitons tous. Soutenons cette richesse en faisant adhérer nos concitoyens encore plus.

Parmi celles-ci il faut citer le TELETHON qui a réuni encore une fois un beau budget pour la recherche médicale ; c'est un bel exemple aussi d'entraide d'associations avec parmi d'autres LES FOUS DU VERN ,LE COMITE DES FESTIVITES VERNOISES. Ce dernier vient également d'organiser le MARCHE DE NOEL qui a primé les vitrines et les maisons décorées dans notre bourg

## LAC DE NEUFONT

### **Une saison touristique convenable**

Avec un début d'été un peu timide, les températures « record » du mois d'août ont permis d'achever la saison avec le sourire malgré notre environnement économique. Le bilan de l'année 2011 est positif et très encourageant puisque le plan d'eau a compté 14 172 entrées et le Camping 2815 nuitées.

Le Syndicat Intercommunal d'aménagement touristique de Vergt et St Amand de Vergt vient de faire l'acquisition de parcelles jouxtant le camping (environ 3ha) pour un montant de 3688.15€. Cet achat offrira la possibilité d'un agrandissement futur de l'aire d'hébergement.

Désormais, les élus travaillent sur le développement touristique du canton de Vergt et notamment l'avenir du lac de Neufont et de son camping.

## BIENVENUE AUX NOUVELLES ACTIVITES

AGENCE VERGT IMMOBILIER Aurore Lalaire  
Ventes \_ Locations \_ Locations saisonnières \_ Gé-  
rance  
56 grand rue 05 24 13 40 02  
[contact@agence-vergt-immobilier.fr](mailto:contact@agence-vergt-immobilier.fr)

PHENICIA Fantaisy  
Bijoux et accessoires  
60 grand rue 09 61 28 32 79  
[pheniciafantaisy.skyrock.com](http://pheniciafantaisy.skyrock.com)

# ÉTAT CIVIL

## Décès

Raymond Jean BERGDOLL (époux CHANSARD)  
nous a quittés le 22 Janvier 2011

Hermine Marie Andrée DEBORT (épouse LABADIE)  
nous a quittés le 15 Février 2011

Maria PINON (épouse FABRE) nous a quittés le 21  
Février 2011

Marie Louise CHABEAUDIE (épouse ROUBENE)  
nous a quittés le 5 Mars 2011

Jean DELPEYRAT (époux PARCELLIER) nous a quit-  
tés le 7 Mars 2011

Michel ETIENNE (époux BLANCHARD) nous a quit-  
tés le 24 Mars 2011

René DUCOMET (époux GUILLOUT) nous a quittés le  
20 Avril 2011

Eloïse ANDRIEUX (épouse GALLINA) nous a quittés  
le 24 Avril 2011

Priscillia Tania FERRIER nous a quittés le 15 Mai 2011

Daniel Marcel KAUSMANN nous a quittés le 20 Mai  
2011

Monique Marie-Jeanne MOLL (épouse FABRE) nous a  
quittés le 20 Juin 2011

Raymond DUBOST (époux DULON) nous a quittés le  
23 Juin 2011

Francine Réjane BAC (épouse MADUR) nous a quittés  
le 5 Juillet 2011

Bernadette LE BIAVANT (épouse AMMAR-KHODJA)  
nous a quittés le 9 Juillet 2011

Jeannine GERAUD (épouse REUTER) nous a quittés le  
23 Juillet 2011

Alfred Amédée BEAU (époux ETIENNE) nous a quittés  
le 18 Août 2011

Simone BERBESSOU (épouse FAURE) nous a quittés  
le 5 Septembre 2011

Laurent NEYCENSSAS (époux MONTOL) nous a  
quittés le 25 Septembre 2011

Robert NICAUT (époux AMBLARD) nous a quittés le  
29 Septembre 2011

Christiane PEREZ (épouse TEULET) nous a quittés le  
19 Octobre 2011

## Mariages

Hervé Marc Henri CHATAIN et Marjorie Delphine  
VOYER se sont mariés le 14 Mai 2011

François Marc PEYRARD et Roselyne CHARRAS

SIER se sont mariés le 11 Juin 2011

Olivier GRIMARD et Mélissa ARMENIO se sont  
mariés le 18 Juin 2011

Jérôme GRANGER et Céline FAUCON se sont ma-  
riés le 6 Août 2011

Ludovic Benoît CAMPANAUD et Lydie BARLIER  
se sont mariés le 13 Août 2011

Julien JérémY DE SAINT-OURS et Marjorie PRA-  
DEL se sont mariés le 13 Août 2011

Dominique Régis Paul SUZÉ et France Valérie BI-  
TAN-PIROT se sont mariés le 19 Novembre 2011

## Naissances

Lorenzo DOOMS est né le 15 Janvier 2011

Evan Krys LAMY est né le 24 Janvier 2011

Maxime GRENIER est né le 30 Janvier 2011

Léa Anna DESCAVES est née le 8 Février 2011

Emy Anna DAVAILLE est née le 4 Mars 2011

Gabriel BARON est né le 18 Mars 2011

Lana BERNATA est née le 27 Mars 2011

Braiane José FERREIRA GUEDES est né le 23 Avril 2011

Chloé LESTANG est née le 5 Juillet 2011

Nino Giacomo Angelo GIANNOTTA est né le 2 Août 2011

Louna SERROS est née le 17 Août 2011

Yvann René RAYMOND est né le 20 Septembre 2011

Nelson Jean-Raymond Ludovic ROHART est né le 13  
Octobre 2011

Emilie Mathilde PERRIER est née le 26 Octobre 2011

Zélie Agnès Sabrina SEGURA est née le 3 Novembre 2011

Page BUDGET